

Retraits

L'Hôtel des Ventes du Léman peut conserver après l'adjudication pendant 3 semaines les lots acquis.

A partir de ce délai, il sera compté automatiquement des frais de gardiennage de 5 € TTC / jour.

Le gardiennage gracieux est fait sous la seule responsabilité de l'acquéreur qui devra assurer dès l'adjudication les lots achetés.

Les acquéreurs sont informés et acceptent qu'au-delà d'un délai de 3 mois, l'Hôtel des Ventes du Léman sera implicitement autorisé à revendre le lot non enlevé, sans condition de prix minimum ou à placer les adjudications non retirées auprès d'un garde-meubles à leurs frais.

Concernant les véhicules, l'acheteur est informé que le stationnement s'effectue sur un parking public, face à l'Hôtel des Ventes, sans pouvoir rechercher la responsable de l'Hôtel des Ventes du Léman pour quelque cause que ce soit (détérioration, vol...).

Il est fortement conseillé également de souscrire une assurance tous risques.

En aucun cas, ce véhicule n'est assuré par l'Hôtel des Ventes du Léman après l'adjudication.

Expéditions

Pour les petits lots (bijoux, maroquinerie, petits objets non fragiles), l'Hôtel des Ventes peut se charger de l'emballage et l'envoi par Colissimo ou Valeur Déclarée (10 € pour emballage + frais postaux).

Pour les objets plus volumineux, vous pouvez contacter les transporteurs suivants :

- . EMBETT – devis@embett.eu – 06-31-45-71-05
- . Transports VEZZOLI – yvan.vezzoli@sfr.fr – 06-12-36-35-06
- . MBE (Ferney Voltaire) – mbe2535@mbefrance.fr – 07-85-66-60-29
- . Cocolis.fr

Frais Interenchères

Frais de services pour toutes enchères directes et ordres d'achats secrets portés via les plateformes www.interencheres.com ou www.auction.fr

- Pour les ventes volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel : 3% HT du

prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).

- Pour les ventes judiciaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel : 1% HT du

prix d'adjudication (soit +1,20% TTC)

- Pour les véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule (soit +48 EUR TTC dans les ventes

judiciaires et volontaires par véhicule).

- Pour les ventes caritatives, pas de frais de services